

Gîtes " La Clé des Champs"
8 rue des pèlerins
62 170 Saint Josse
Port : 06.89.67.04.52
www.gitecotedopale-la-cle-des-champs.fr

Conditions générales de vente

Réservation :

La réservation devient ferme lorsqu'un contrat est signé par le locataire. Un acompte représentant 25 % du prix de location devra être versé au moment de la réservation. Cet acompte est à faire parvenir dans les 8 jours ouvrables suivants la pré- réservation passé ce délai toute option sera annulée de plein droit .

Règlement du solde :

Le client devra verser au propriétaire le solde de la prestation convenue et restant due au plus tard lors de l'entrée dans les lieux .

Nous acceptons les règlements par chèques , espèces ou virement bancaire (dans ce cas le règlement du solde se fera avant l'arrivée dans les lieux).

Arrivée :

Les arrivées sont entre 15 heures et 19 heures ,

Pour toute arrivée tardive ou différée , le propriétaire en sera avisé par téléphone .

Départ :

Les départs sont avant 11 heures

Durée du séjour :

Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour .

Annulation du fait du client :

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée ou par mail.

Pour toute annulation moins de 8 jours avant l'entrée dans les lieux , l'acompte sera conservé par le propriétaire .

Interruption du séjour :

En cas d'interruption du séjour par le client , il ne sera procédé à aucun remboursement .

Capacité :

Chaque contrat est établi pour une capacité maximum de personnes qui ne peut en aucun cas être dépassée . Si le nombre de vacanciers dépasse la capacité d'accueil , le propriétaire peut refuser les clients supplémentaires ou demander une majoration . Toute modification ou rupture du contrat sera considéré à l'initiative du client .

Animaux :

Un animal par gîte est accepté . Un supplément ménage peut être appliqué. Un accord préalable avec le propriétaire est obligatoire .

État des lieux :

Pour les locations un inventaire est établi. Toute anomalie ou dysfonctionnement doit être signalé dans les 24 heures. Le locataire est tenu d'utiliser les locaux à bon escient et en bon père de famille. Le nettoyage des lieux est à la charge du vacancier pendant sa période de location et avant son départ . Le montant des éventuels frais de ménage est mentionné dans le contrat . Il sera en outre responsable des objets portés sur l'inventaire et sera tenu de rembourser les objets détériorés et si nécessaire leur remise en état. Le locataire devra signaler toute détérioration ou casse survenue durant son séjour

Obligation du preneur :

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux.

Il devra éviter tout bruit de nature à gêner les voisins notamment ceux émis par des postes de radio Télévision et autres .

Le preneur ne pourra exercer aucun recours contre le bailleur en cas de vol et déprédations dans les locaux loués .

L'utilisation du matériel mis à disposition (barbecue , table de Ping Pong, etc...) est sous la responsabilité des usagers .

Dépôt de garantie :

Un dépôt de garantie obligatoire de 300 € sera demandé par gîte loué et devra être remis à l'arrivée ou par chèque ou par espèce au propriétaire . Après état des lieux de sortie , ce dépôt sera restitué par le propriétaire dans un délai n'excédant pas une semaine, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées.

Paiement des charges :

En fin de séjour le client doit acquitter auprès du propriétaire, les charges non incluses dans le prix. Location linge de lit, forfait ménage , prestations complémentaires, dépassement EDF (fixé à 8 KW/h par jour et par gîte) etc...

Taxe de séjour :

Non appliquée .

Assurances :

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait . Il est invité à souscrire un contrat d'assurance type- villégiature pour ces différents risques . Dans la plupart des contrats d'habitation, elle est incluse .